

## Calendrier indicatif du projet

**1<sup>er</sup> trimestre 2007 :**  
**Concertation préalable**

**2007-2008 :**  
**Schéma de Principe  
et Enquête Publique**

**2009 : Avant-Projet**

**4 à 5 ans de travaux**

## Pour en savoir plus ou donner votre avis

- Exposition et documentation :  
en mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement  
en mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement
- Consultez les outils d'information sur  
le site internet

[www.stif-idf.fr](http://www.stif-idf.fr)

- Donnez votre avis sur les registres en  
mairie ou à l'adresse :

[eoled-evangile@stif-idf.fr](mailto:eoled-evangile@stif-idf.fr)

- Participez à la réunion publique du **8 mars 2007 à 19h** à l'école élémentaire du **53 rue Émile Bollaert** dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement.

# CONCERTATION PRÉALABLE

**Du 19 février  
au 17 mars 2007**

## Le coût du projet

Aux conditions économiques de janvier 2006, le projet est estimé entre 100 et 190 M€. Les modalités de son financement seront précisées notamment dans le cadre du contrat de projets 2007-2013 entre l'État et la Région Île-de-France.

## Les acteurs du projet



La concertation préalable relative au projet de Grand Pôle Intermodal EOLE - Évangile se déroulera du 19 février au 17 mars 2007. Elle aura pour but d'informer le public sur les aménagements proposés et de recueillir son avis pour orienter les études ultérieures.

## Le projet

Il s'agit de créer **une nouvelle gare sur la ligne E du RER**, à la limite des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements dans le secteur de la porte d'Aubervilliers.

Ce pôle de transport d'envergure régionale a également vocation à accompagner le projet de requalification urbaine du nord-est parisien mené par la ville de Paris.

## Les objectifs

- Satisfaire les besoins de déplacements des habitants ne disposant pas aujourd'hui d'une offre de transport performante ;
- Assurer les échanges entre le RER et les autres modes de transport : les extensions de tramways à l'étude (T3 prolongé vers la porte de la Chapelle et Tram'Y prolongé jusqu'à la porte d'Aubervilliers) et les lignes de bus ;
- Améliorer le cadre de vie des riverains en réduisant les effets de coupure dus aux infrastructures ferroviaires.

## L'offre de transport

- La gare Évangile sera desservie au minimum par un RER tous les ¼ d'heure dans chaque sens ;
- La fréquence pourra être augmentée en fonction des besoins, avec au maximum un train toutes les 4 minutes dans chaque sens en période de pointe ;
- La gare et les trains seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Les aménagements urbains

Un nouvel axe urbain entre la cité Michelet, le futur pôle et le boulevard Macdonald sera créé. Il permettra :

- d'accéder directement à la gare et aux stations de tramway ;
- de relier des quartiers aujourd'hui séparés par les faisceaux ferroviaires.

Le projet urbain de la ville de Paris prévoit par ailleurs la construction d'immeubles d'activités et de bureaux le long des voies ferrées, en particulier au droit de la rue Gaston Tessier afin d'assurer la protection acoustique de la cité Michelet.

Perspective sur le pôle d'échanges depuis l'accès nord



Vue aérienne du secteur EOLE Évangile



**Les habitants du quartier pourront rejoindre la gare Magenta en 3 minutes et la gare Haussmann-Saint-Lazare en 7 minutes.**